

ECHO
D' AUGAN
HEBDOMADAIRE

Dimanche 26 avril - n. 20 7^e année

~ Fête Patronale ~

Dès l'origine du christianisme, il a été d'usage d'imposer, au baptême un nom particulier et ordinairement un nom de saint, qui assurât au fidèle ainsi désigné un protecteur de plus au ciel et un modèle ici-bas à imiter. On fit bientôt pour chaque église, et plus tard pour chaque paroisse ce qu'on avait fait pour chaque fidèle. Depuis un temps immémorial la paroisse d'Augan a été mise sous la puissante protection, du S^t Marc, auteur de l'un des quatre Evangiles. Nous célébrons aujourd'hui sa fête, célébrons-la avec joie et avec piété.

Autrefois la fête du saint patron de chaque paroisse était célébrée avec beaucoup de solennité et d'appareil. Les fidèles des paroisses voisines y prenaient part. Ils allaient en pèlerinage, le chapelet à la main, avec leur croix et leurs bannières, pour vénérer les reliques du saint ou se prosterner devant son image. De là l'origine des assemblées ou pèlerins, qui trop souvent ont dégénéré en fêtes purement

profanes, quand elles ne sont pas devenues scandaleuses. A Tugan, Dieu merci, nous n'avons rien de semblable à déplorer -- Mais peut être notre fête patronale paraît-elle trop un dimanche de dimanche -- C'est pourquoi nous ne serions trop vous inviter à venir en foule à la grande procession qui aura lieu à l'issue des Vêpres.

Depuis plus de six siècles, vos ancêtres ont mis leur confiance en St Mare et célébré dignement sa fête -- Imitons-les et comme eux nous aurons droit de compter sur la puissante protection de notre glorieux Patron.

~ Nouvelles du Pays. ~

Projets de Mariage -- 1^o) Entre Joseph Launay fils majeur des feus Pierre et Marie Avenant (Glos Chérel) -- et Jeanne Marie Cavallo, fille majeure des feus Jean Louis et Perrine Harvart, née à Caro, cuisinière au château de Lemo.

2^o) Entre Eugène Houeix, fils majeur de Jean et Marie Joseph Bénagé (Yerguy) -- et Angèle Chauquin, fille majeure des feus Pierre et Marie Robin née et domiciliée à Gaupont.

Décès -- Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne :

1^o) 21 avril Joseph Marie Pontgérard de l'Épine Ferrée (60 ans)

2^o) 24 avril Pierre Serat du Pourcaud (33 ans).

Mercredi soir il rentrait des champs avec sa charette. quand au passage d'une barrière ses bœufs firent un brusque écart. Le véhicule monta sur le talus, se renversa à malencontreusement sur lui et un pieu de la roue lui défonça le crâne. Sa femme, qui l'accompagnait, cria au secours, des hommes arrivèrent, dégagèrent le malheureux, mais c'était trop tard, quelques minu-

les après il expirait.

Le terrible accident a causé le plus grand
deuil dans tout le pays où Pierre Lerat était uni-
versellement estimé. Si sa mort a été quasi su-
bité, elle n'en pas été imprévue pour lui. - C'était
un excellent chrétien qui venait de remplir son
devoir pascal, la mort l'a trouvé prêt. Il laisse
une veuve et une petite fille de 3 ans.

L'Echo offre à son épouse et à sa famille
les éplorées mes plus sympathiques et ses plus
sincères condoléances.

Remarque. - Vous tous qui, mépris-
sant la voix de votre con-
science, les conseils de vos parents et amis,
l'appel de votre pasteur, avez négligé
votre devoir pascal, si pareil acci-
dent vous était arrivé, où seriez-
vous aujourd'hui??

— Enons bon! —

Le nouveau gouvernement formé par M. Poincaré,
s'est présenté devant la Chambre et a obtenu la majorité.
Mais ce n'est pas sans mettre de l'eau dans son vin. Dans sa
déclaration, point n'est question des Congrégations
qu'Herriot se promettait de mettre toutes à la porte, point
n'est question de la suppression de la liberté d'enseigne-
ment. On ne parle même plus de l'Ecole Unique de Chi-
re à François-Albert - C'est à se demander même
s'il est question des fameuses lois intangibles, sans les-
quelles la République semblait ne pouvoir exister.

Bien plus - le nouveau ministre promet de ne pas
supprimer l'ambassade au Vatican et renvoie à
d'autres temps l'application des lois laïques à l'Alsace-
Lorraine - Pouvra-t-on Herriot? que sont devenus les pro-
jets!

Par ce changement complet de conduite le

nouveau gouvernement a voulu donner satisfaction aux catholiques pour avoir de l'argent. Nos réunions, nos manifestations, nos protestations ont réussi à faire reculer le bloc des Gauches - mais ne nous endormons pas. C'en est bon. Les 242 députés franc-maçons sont toujours à la Chambre, n'ayant qu'un but: « tuer la religion ». - Restons unis et toujours sur le qui-vive - L'unique moyen est d'adhérer à l'Union Catholique. Une vingtaine de nouveaux se sont fait inscrire cette semaine - nous en attendons d'autres. L'Union fait la force!!

~ Messes et Offices ~

Lundi - 6^h serv. M^{re} J^{re} Avesnier - 6^h $\frac{1}{2}$ serv. p. M^{re} de la Villerouët

Mardi - 6^h m. Jean Billaud -

à 9^h serv. 1^{re} cl. p. Joseph Pontgélard (Epine Ferrée)

Mercredi - 6^h p. L'hospitaller et M^{re} Rouael - 6 $\frac{1}{2}$ h. m. Junot -

Jeudi - 6^h m. J^{re} H. Commandour -

à 9^h $\frac{1}{2}$ serv. sol. p. Pierre Laure (Grénoles)

Vendredi - 6^h m. J^{re} Boutin - 6^h $\frac{1}{2}$ M^{re} L^{re} de Jour

Samedi - 2 serv. p. dépts de la Paroisse -

Dimanche - 6^h p. Aug. Levaillant.

Vendredi - 1^{er} vendredi du mois, béne-
diction après la 1^{re} messe.

Le Vote des femmes!

La femme. - Vous n'avez pas de religion et vous n'en voulez pas... et vous voudriez que les femmes votent pour vous... pour que vous puissiez chasser nos prêtres, fermer nos églises et nos écoles!... Ah non, il n'y a rien à faire!



Les hommes se laissent ^{mener} pour une botée - mais les femmes! no
(L. Rousselvic. imp. et Augan)